

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No.
96) Remorque de travail	H A N D	D 2 5 0	CH 9395 05

Constructeur HAND Spezialmaschinen AG, CH-3174 Thörishaus  
 Identification sur la plaquette du constructeur "D 250"  
devant le No. du châssis -  
 Plaquette constructeur à droite, à l'AV latéralement sur la carrosserie  
 Numéro du châssis à l'AV, à droite en haut sur la première traverse  
 Importateur principal -  
 Véhicule homologué 48609655

Châssis  
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension caoutchouc Direction -  
 Frein de service mécanique, à inertie, tambours, sur les 2 roues, sécurité de rupture  
 Frein d'arrêt mécanique, tambours, sur les 2 roues

Carrosserie hâcheuse

Dimensions	intérieur		extérieur	
Longueur				3200
Largeur				1870
Hauteur				2370
Porte à faux	av		av	2200
	ar		ar	1000
Empattement				
Voies	av		ar	1600
Distance anneau axe	av		ar	2200
Distance pivot			axe ar	

Poids	avant		arrière		total
Poids à vide	70		1450		1520
Charge utile					
Poids total					
Poids garantis	100		1600		1600
Pneus			195 R 14 C		
Pty / bar			6 / 4,00		
Charge			1870		
pour V max			100		
Vitesse maximale selon constructeur					80
Vitesse maximale selon tenue route					80

Moteur de travail  
 Marque HATZ Type 3L30  
 Bruit - à V/min -  
 Silencieux -  
 Mesure des gaz -  
 Déparasitage -

Equipement  
 Feux rouges R-S1 (E)  
 Feux stop R-S1 (E)  
 Clignoteurs ar 2a (E)  
 Catadioptres av I (E)  
lat. IIIA (E)  
ar A (E)  
 Feux de gabarit av  
lat.  
ar.  
ar vers l'av  
 Eclairage plaque 2/séparé + combiné  
 Cale 1/220x90x100 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque de travail  
Marque et type HAND D 250  
FH-No CH 9395 05  
Carrosserie hâcheuse

Poids à vide 1520  
Charge utile -  
Poids total 1520

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Inscription dans le permis de circulation:

- 140 - Les béquilles doivent être rentrées et assurées solidement avant la course;  
141 - Assurer : relever la table de travail de la trémie d'alimentation; cheminée d'éjection en sens de marche (ne doit pas dépasser le profil latéral du vhc); timon réglable

Lieu et date de l'homologation Bellach, 23.10.86  
BM(AG)/jak 23

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation